

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins des policiers et policières

Mardi, 16 avril 2024, 10 h

 Pour participer à votre assemblée générale annuelle, vous pouvez :

vous rendre au Club de golf Métropolitain Anjou, 9555, Boul. du Golf, Montréal (Québec) H1J 2Y2 ¹

ou

assister virtuellement à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisse-police

L'assemblée générale annuelle se tiendra en **mode hybride**, c'est-à-dire que les membres pourront y participer en présentiel ou de manière virtuelle pour **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2023
- adopter des modifications au *Règlement intérieur de la Caisse* (ci-après le « RIC ») et au *Règlement intérieur relatif à la rotation des administrateurs de la Caisse* (ci-après le « Règlement intérieur de rotation »)
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

 **Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :**

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes)

Modifications au Règlement intérieur de la Caisse et au Règlement intérieur de rotation

Les membres seront appelés à se prononcer sur l'adoption d'une résolution spéciale visant à :

a) apporter les modifications suivantes à l'annexe « A » du RIC:

- ajouter les policiers et policières retraité(e)s au groupe 3 actuel, conformément à l'article 8.1 du RIC, mais en le subdivisant de manière à ce que le siège #11 soit réservé aux policiers et policières à l'emploi d'un service de police municipal (autres que le Service de Police de Montréal) et que le siège #14 soit réservé aux policiers et policières à l'emploi ou retraité(e)s d'un service de police municipal (autres que le Service de Police de Montréal) et à leurs conjoint(e)s survivant(e)s;
- convertir chacun des sous-groupes en groupes, pour passer de 4 à 9 groupes (incluant la nouvelle subdivision du groupe 3 actuel);
- modifier les modalités d'élection des administrateurs de manière à ce qu'elles soient régies par l'option B, afin que les administrateurs devant représenter chacun des groupes soient élus par tous les membres;

b) modifier le Règlement intérieur de rotation en conséquence.

Ces modifications entreront en vigueur dès leur adoption, avant la période des élections prévue lors de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2024. Les membres peuvent obtenir une copie du projet de résolution spéciale en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

✓ Élection par acclamation

5 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 9 février 2024 à 15 h.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Groupe 1 : Montréal	Groupe 2 : Sûreté du Québec
Siège #2 – policier actif (élue par acclamation) BÉLANGER, Katerine	Siège #9 – policier actif ou retraité ou conjoint survivant (élue par acclamation (mandat de 2 ans)) FOURNELLE, Christine
Siège #3 – policier retraité (élue par acclamation) BOLDUC, Ginette	
Groupe 3 : Municipaux autres que Montréal	Groupe 4 : GRC –Division C et autres agents de la paix
Siège #11 – policier actif ou conjoint survivant (élu par acclamation) POIRIER, Billy	Siège #15 - agent de la paix actif ou retraité ou conjoint survivant (élu par acclamation (mandat de 2 ans)) DÉSOURDIE, Michel

Si les modifications au RIC sont adoptées :

Groupe 1 : Montréal – Policiers actifs	Groupe 2 : Montréal - Policiers retraités
Siège #2 (élue par acclamation) BÉLANGER, Katerine	Siège #3 (élue par acclamation) BOLDUC, Ginette
Groupe 5 : Sûreté du Québec – Policiers actifs ou retraités ou conjoints survivants	Groupe 7 : Municipaux autres que Montréal – Policiers actifs
Siège #9 (élue par acclamation (mandat de 2 ans)) FOURNELLE, Christine	Siège #11 (élu par acclamation) POIRIER, Billy
Groupe 9 : GRC –Division C et autres agents de la paix actifs ou retraités ou conjoints survivants	
Siège #15 (élu par acclamation (mandat de 2 ans)) DÉSOURDIE, Michel	

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caisse-police ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023 ainsi que le rapport annuel 2023.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 15 mars 2024
Serge Harvey, secrétaire